

Procès verbal

Le mercredi 29 avril 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 22 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Sylvain RICCI.

Secrétaire de la séance : Pierre REVOCAT

Présents : Sylvain RICCI, Mimi PELISSIER, Audrey SALA, Gilles MARTIN, Marine ALBRECHT, José MATEUS, Dominique GROS, Cyprien N'TSAI, Florence CHABAL TESTANIERE, Jean-François VERBEKE, Ginette DUBOIS, Emmanuel BRIANT, Pierre REVOCAT

Représentés : Julien LOPEZ représenté par Sylvain RICCI

Absents et excusés :

20h00 Ouverture de la séance du conseil municipal, Monsieur le Maire vérifie le quorum.
Quorum atteint

Ordre du jour :

- Vote des taux d'imposition 2026
- Provisions pour créances douteuses budget eau
- Compte Financier Unique 2025
- Budget Primitif 2026
- Agence France Locale
- Subvention table d'orientation
- Subvention collège
- Subvention école classe verte (point ajouté à l'odj)
- Questions diverses

Sylvain RICCI annonce la démission, pour raisons personnelles, de Mme Michelle MOREAU aux postes de conseillère municipale et de conseillère communautaire. Ces postes ne seront pas remplacés.

Le conseil municipal est composé de 14 membres.

Délibérations du conseil :

1) Compte rendu (CR) du précédent Conseil Municipal (CM) :
les conseillers valident à l'unanimité la conformité du CR du 8 avril 2026
vote : Pour 14 - 0 Contre - 0 Abstention

2) Vote des taux d'imposition 2026
Pas d'évolution des taux d'imposition (rappel : bâti 39,83 %; non bâti 52,75 %; résidence secondaire 15,03%)
les conseillers votent à l'unanimité les taux d'imposition 2026
vote : Pour 14 - 0 Contre - 0 Abstention

3) Provisions pour créances douteuses budget eau (provision en non valeur)
montant proposé : 1 000 €
les conseillers votent à l'unanimité le montant à 1 000 €
vote : Pour 14 - 0 Contre - 0 Abstention

4) Compte Financier Unique 2025 - Budget Primitif 2026 :

comptes financiers et eau

Après présentation détaillée des éléments chiffrés des comptes 2025 ainsi que ceux des budgets 2026 pour la commune et eau/assainissement :

les conseillers votent à l'unanimité les comptes 2025 et les budgets 2026

vote : Pour 14 - 0 Contre - 0 Abstention

Sylvain RICCI félicite l'ancienne mandature, sous la responsabilité de Mme Michelle Moutte, pour l'équilibre des comptes. Il souhaite suivre le même chemin.

M le maire demande également un bilan d'étape des comptes pour la rentrée 2026 et approfondir l'analyse (détailler les sections) afin de mieux piloter les comptes.

Sur la partie eau/assainissement, M Sylvain RICCI annonce un schéma directeur qui aboutira certainement à de grands chantiers sur l'eau potable, l'eau pour la défense contre les incendies et l'assainissement (station d'épuration).

5) Agence France Locale

Renouvellement de la convention avec l'agence France Locale (Banque des collectivités locales) pour la commune de Banon.

Candidats pour représenter la commune de Banon auprès de l'agence France Locale :

Mme Dominique Gros , suppléant M Cyprien N'TSAI

les conseillers votent le renouvellement de la convention avec l'agence France Locale ainsi que ses représentants

vote : Pour 13 - 0 Contre - 1 Abstention

6) Subventions de la commune de Banon : Table d'orientation/collège/école

Table d'orientation au vieux village : 476 € pour un surcoût lié à une modification de projet (installation d'un support supplémentaire)

Collège : 162 € de participation à un séjour pédagogique sur le thème de la résistance. Juin 2026.

Ecole : 800 € de participation à un séjour sur le thème de l'astronomie à St Michel de l'observatoire. Juin 2026.

les conseillers votent à l'unanimité les 3 subventions

vote : Pour 14 - 0 Contre - 0 Abstention

7) Questions diverses :

- CM (F) : demande de signalétique à l'arrivée sur Banon pour l'AOP du fromage de Banon

- CM (H) : réfléchir à la restauration de la table orientation au décollage des parapentes.

- M le Maire précise sa position au sein de la communauté de commune : il sera actif et présent dans le processus de décisions et pour la défense des intérêts de la commune de Banon.

- Habitant (F) : état de la voirie et des chemins ruraux. Réponse démarrage de l'état des lieux, piloté par l'adjoint à la voirie. dès ce mois de juin.

- Habitant (F) : constate la déficience de la signalétique dans le village de Banon. Réponse : proposition d'un groupe de travail avec la commission voirie.

- CM (H)

1- Mobilité : rappel des dispositifs covoiturage et véhicule partagé.

2- Réunion Mairie/associations : déplacée au 11 mai 18h30.

Monsieur le Maire clôt la séance à 21h30

Le Maire,

Sylvain Ricci

NB: Pour rappel l'intégralité des délibérations est affichée en mairie.